



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du jury

Concours : CAPES externe

Section : langue des signes française

Session 2022

Rapport de jury présenté par : Brigitte GARCIA

Professeure des universités

Présidente du jury

Les rapports des jurys des concours de recrutement sont établis sous la responsabilité des présidents de jury.

Table des matières

Propos introductif	3
Données statistiques	4
Tableau récapitulatif des épreuves du CAPES de LSF 2022	5
Programme du Capes de LSF 2022-2023	6
I.ADMISSIBILITE	7
1. Définition générale des épreuves	7
2. Deuxième épreuve disciplinaire	8
2.1 Sujet et attentes du jury pour la première partie de l'épreuve : Composition	8
2.2 Sujet et attentes du jury pour la deuxième partie de l'épreuve : Traduction	10
2.3 Prestations des candidats	11
2.4 Recommandations du jury	12
3. Deuxième épreuve disciplinaire appliquée	20
3.1 Sujet et attentes du jury	20
3.2 Prestations des candidats	23
3.3 Recommandations du jury.	24
II. ADMISSION	25
1. Définition des épreuves d'admission	25
2. Sujet et attentes du jury pour l'ensemble des épreuves d'admission	27
2.1 Sujet et attentes du jury pour l'épreuve de leçon	27
2.2 Sujet et attentes du jury pour l'épreuve d'entretien	30
3. Prestations des candidats	32
4. Conseils et recommandations du jury	34
Annexes	38
Bibliographie-Sitographie	41

Propos introductif

Le Capes de LSF a ouvert, les 28 et 29 mars 2022, sa treizième session de recrutement depuis sa création en 2009. La session 2022 a été marquée par un changement des maquettes de l'ensemble des concours CAPES qui a donné lieu à une modification des épreuves¹. La levée des mesures exceptionnelles liées à la crise sanitaire a permis la fin de l'obligation du port du masque, qui pour les candidats sourds représentait un obstacle majeur à la communication. Comme en 2021, 2 postes étaient offerts au concours externe.

Le présent rapport rappelle quelques chiffres concernant les épreuves et rend compte des analyses et commentaires du jury concernant les sujets et les productions des candidats, établis par l'ensemble du jury, il vise notamment à fournir une aide aux futurs candidats ou candidates.

Toutefois, une préparation efficace au concours suppose en outre une consolidation des compétences linguistiques, tant en LSF qu'en français, mais également un entraînement régulier aux différentes épreuves du concours. Il est indispensable par ailleurs que les candidats se tiennent informés de l'actualité du monde éducatif, par la consultation régulière des sites institutionnels, notamment <http://www.education.gouv.fr/>, <http://www.devenirenseignant.gouv.fr/> et

<https://eduscol.education.fr/>, ou encore du site de l'Institut Français de l'Éducation (<http://www.ife.ens-lyon.fr/ife>).

Le jury encourage les candidats malheureux lors de cette session, ainsi que ceux qui n'auraient pas pu se présenter au concours en 2022, à se réinscrire et à préparer les épreuves en tenant compte des informations et conseils des rapports successifs, consultables sur le site dédié au CAPES de LSF, à l'adresse suivante, section 'sujets' : <http://www.capes-lsf.ac-versailles.fr/> (voir tout particulièrement les conseils généraux dispensés aux candidats à la rubrique 'Observations de la /du président' des rapports 2018 et 2021).

Ce propos introductif est aussi l'occasion de remercier chaleureusement l'ensemble des membres du jury pour leur investissement, mais aussi de saluer la contribution essentielle, tout au long de l'année, des cadres et des gestionnaires de la DGRH, du Ministère et du SIEC.

Bonne chance aux candidats et candidates de la session 2023 !

La présidente du jury, Brigitte GARCIA, professeure des universités.

¹<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid157349/epreuves-capes-externe-cafep-capes-section-langue-des-signes-francaise.html>³

Données statistiques

Nombre de postes à pourvoir :	2
Nombre de candidats admissibles :	3
Nombre de candidats non éliminés :	3 soit 100% des admissibles
Barre d'admission :	128,40 soit 10,70/20
Nombre de candidats admis :	2
Nombre de candidats admis sur liste principale :	2 soit 66, 67 % des admissibles
Nombre d'inscrits sur liste complémentaire :	0
Nombre de candidats admis à titre étranger :	0

Moyenne portant sur le total général (total de l'admissibilité + total de l'admission)

Moyenne des candidats non éliminés :	131.13 soit une moyenne de 10.93 / 20
Moyenne des candidats admis sur liste principale :	156.52 soit une moyenne de 13.05 / 20

Moyenne portant sur le total des épreuves de l'admission

Moyenne des candidats non éliminés :	81,83 soit une moyenne de 10.23 / 20
Moyenne des candidats admis sur liste principale :	102,34 soit une moyenne de 12,80 / 20

Rappel des coefficients

Coefficient total des épreuves d'admissibilité : 4

Coefficient total des épreuves d'admission : 8

Total des coefficients : 12

Tableau récapitulatif des épreuves du CAPES de LSF 2022

Le concours externe comporte deux épreuves écrites d'admissibilité (une épreuve disciplinaire et une épreuve disciplinaire appliquée) et deux épreuves orales d'admission (une épreuve de leçon et une épreuve d'entretien).

Admissibilité (Coefficient 4)	Admission (Coefficient 8)
Epreuve 1 <i>Épreuve écrite sur 20</i> <i>Coefficient 4</i>	Epreuve 1 <i>Épreuve Orale sur 20</i> <i>Coefficient 8</i>
<u>Épreuve disciplinaire</u> 1ère partie COMPOSITION LS-vidéo à partir d'un dossier 2ème partie TRADUCTION <i>Durée de l'épreuve : 6 heures</i>	<u>Épreuve de leçon en LSF</u> 1ère partie ANALYSE du document (15 minutes maximum) ENTRETIEN avec le jury (15 minutes maximum) 2ème partie SEANCE d'enseignement à partir du document (20 minutes maximum) ENTRETIEN avec le jury (10 minutes maximum) <i>Durée de préparation : 3 heures</i> <i>Durée de l'épreuve : 1 heure maximum</i>
Epreuve 2 <i>Épreuve écrite sur 20</i> <i>Coefficient 2</i>	Epreuve 2 <i>Épreuve Orale sur 20</i> <i>Coefficient 3</i>
<u>Épreuve disciplinaire appliquée</u> SEQUENCE d'enseignement rédigée en français à partir de documents <i>Durée de l'épreuve : 6 heures</i>	<u>Épreuve d'entretien</u> 1ère partie (15 minutes) PARCOURS personnel (5 minutes maximum) ENTRETIEN (10 minutes) 2ème partie (20 minutes) MISE EN SITUATION professionnelle <i>Durée de l'épreuve : 35 minutes</i>

Programme du Capes de LSF 2022-2023

Les programmes définissent les connaissances essentielles que doivent acquérir les candidats aux concours de recrutement d'enseignants du second degré.

Un objet d'étude (programmes de LSF langue première au collège) et quatre axes (deux axes figurant dans les programmes de LSF langue première au lycée et deux axes figurant dans les programmes de LSF langue seconde au lycée) sont inscrits au programme du concours. L'objet d'étude et les axes sont renouvelés tous les deux ans ; ils restent donc inchangés pour le prochain concours de 2023 et sont publiés sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale.

[<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid100820/les-programmes-des-concours-enseignants-second-degre-session-2023.html>]

Programme 2022-2023

Objet d'étude LSF L1 au collège : **Le récit de soi et l'autoportrait**

Les deux axes sont :

Axe 1 **La guerre des méthodes** (thématique : tensions, progrès et régressions)

Axe 2 **Innovations scientifiques et enjeux bioéthiques** (Thématique anthropologique et éthique)

Les deux axes LSF L2 au lycée sont :

Axe 1 **Le village, le quartier, la ville** (thématique : L'art de vivre ensemble)

Axe 2 **Identités et échanges** (Thématique : Gestes fondateurs et mondes en mouvement)

I. ADMISSIBILITE

1. Définition générale des épreuves

L'arrêté du 25 janvier 2021 fixe les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat du second degré, « *L'épreuve permet d'évaluer la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement du collège et du lycée.* »

[><https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid157349/epreuves-capes-externe-cafep-capes-section-langue-des-signes-francaise.html/>],

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043075486>

L'admissibilité se compose de deux épreuves :

- 1)** Une première épreuve dite « **épreuve disciplinaire** » comporte deux parties :
 - **a) COMPOSITION en LS-Vidéo** à partir d'un dossier constitué de documents issus du patrimoine culturel sourd, en lien avec l'objet d'étude ou un des axes inscrits au programme.
 - **b) TRADUCTION** : un ou deux exercices de traduction de la LSF au français écrit et/ou du français écrit à la LSF. Cet exercice peut prendre appui sur un ou deux documents figurant dans le dossier.

L'épreuve est notée sur 20. Une note égale ou inférieure à 5 est éliminatoire

Le coefficient total de l'épreuve est de 2.

Les candidats disposent d'une durée totale de 6 heures.

- 2)** Une seconde épreuve dite « **épreuve disciplinaire appliquée**

Selon l'arrêté du 25 janvier 2021 :

« L'épreuve place le candidat en situation de choisir des documents, d'en produire une analyse critique, puis de construire une séquence d'enseignement à partir du sujet remis par le jury. Elle permet d'évaluer la capacité du candidat à concevoir et mettre en œuvre une séquence d'enseignement permettant la structuration des apprentissages à un niveau visé et au regard des instructions officielles.../... »

Dans la perspective du travail en classe à travers cette séquence pédagogique, le candidat analyse

et explicite en français, selon les indications mentionnées par le sujet, un ou plusieurs faits de langue sélectionnés par le jury à partir du document vidéo en LSF, support principal figurant dans le dossier. »

L'épreuve est rédigée en français.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire

Le coefficient total de l'épreuve est de 2.

Les candidats disposent d'une durée totale de 6 heures.

2. Deuxième épreuve disciplinaire

2.1 Sujet et attentes du jury pour la première partie de l'épreuve : Composition

Le sujet est téléchargeable à partir de ce lien :

https://media.devenirensignant.gouv.fr/file/capes_externe/73/2/s2022_capes_externe_lsf_1_1425_732.pdf

Proposition de contenu en vue de la composition

Version en LSF : <https://youtu.be/6XH2pqPmaXQ>

Introduction :

Présentation des documents (il est cependant possible de la mettre en première partie et d'en faire juste une présentation très sommaire en introduction) :

Document 1 : "L'âge d'or de la langue des signes", vidéo en langue des signes française. Source : extraits et montage de l'émission L'Oeil et la Main sur France 5. 12 décembre 2016 « L'âge d'or de la langue des signes ».

1- 0'00 - 0'10 (période de lutte en faveur de la LSF, en parallèle à la montée irréprouvable de l'oralisme)

2- 0'10 - 1'02 (en 1870, la France perd la guerre contre la Prusse, Napoléon III est capturé puis exilé : proclamation de la III^{ème} République et avènement de la langue française comme langue nationale unique. La France soutient donc les résolutions de Milan).

3- 1'12 - 1'44 (en 1880, le Congrès de Milan sanctionne la « méthode orale »)

4- 1'47 - 2'23 (les motivations aux résolutions prises à Milan en faveur de l'oral sont la montée de l'idée scientiste de Progrès, les progrès technologiques (réparation de l'audition), la valorisation de la parole donnée comme vecteur-clé de la participation à la société.

5- 2'26 – 2'38 (malgré la bonne LSF, l'éducation oraliste se développe, en conséquence du

Congrès de Milan)

Document 2 : ”J’avancerai vers toi avec les yeux d’un sourd ”, Laëtitia Carton, vidéo en langue des signes française. Source : film documentaire de Laëtitia Carton – J’avancerai vers toi avec les yeux d’un sourd – 2016 –DVD– Epicentre Film

1- 0’00 - 1’26 (Levent Beskardes raconte comment, alors que, dans son enfance et sa jeunesse, on l’avait félicité pour sa bonne capacité à oraliser, il découvre, à l’occasion d’une séance chez le coiffeur que sa voix est celle d’une petite fille. Depuis lors, il a arrêté de s’exprimer à l’oral).

2- 1’48 - 4’12 (Patrick Belissen raconte son enfance à l’école sur son bon niveau à l’oral et comment à partir de l’adolescence, il a des crises à cause de l’oral et décide utiliser la LSF. Il voit la situation actuelle des sourds comme inquiétante en raison de l’utilisation du français signé, de la massification de l’implant cochléaire et du traumatisme psychique)

Document 3 : Dessin par Auguste COLAS, Le Monde illustré, 1887

Source : <https://books.openedition.org/editionsmslh/docannexe/image/4144/img-9.jpg>

Banquet imaginaire de sourds-muets parisiens pour fêter le 174^e anniversaire de la naissance de l’Abbé de l’Épée. **Ernest Dusuzeau**, président du banquet, que l’on voit porter un toast à l’Abbé, vient d’être renvoyé de l’enseignement comme tous les autres professeurs sourds.

Document 4 : Yann Cantin, commissaire de l’exposition *L’Histoire Silencieuse des Sourds*. 19 juin-6 octobre 2019. Extrait de son discours d’inauguration de cette exposition.

1- Contrairement à ce que l’on croit, l’idée de Progrès est pour les Sourds une régression, un déni de leurs droits les plus élémentaires (L’histoire sourde n’a pas été une histoire continue de progrès, mais une longue suite de combats, de défaites, d’avancées et de reculades.)

2- Et pourtant, les Sourds sont attachés viscéralement à leur langue, car c’est ce qui les définit, et non la surdité en elle-même qui est insuffisante comme définition. C’est bel et bien la langue des signes qui a construit leur identité et qui leur a permis d’entrer de plain-pied dans la société française et de contribuer aux grands progrès de l’Humanité.

3- A un moment, les Sourds se sont pliés à cette « normalité médicale », en déniaient ce qui fait l’âme de leur culture. Cela a failli conduire à la destruction de cette culture et de cette langue. (les Sourds se sont repris dans les années 1970. Dans les périodes où cette langue est acceptée, on assiste à des progrès chez les Sourds. On voit des destinées brillantes, étonnantes, fascinantes.)

Exemple de Problématique :

La guerre des méthodes est-elle véritablement terminée ?

Développement :

- 1- Le contexte de la III^e République :
 - 1.1- l'unité linguistique : LA langue française
 - 1.2- le choix fait au congrès de Milan
 - 1.3- L'idée de Progrès (la technologie et la science moderne)
- 2- Le pouvoir médical :
 - 2.1- les évolutions médicales
 - 2.2- La direction des instituts de sourds
 - 2.3- Pouvoir de l'argent
- 3- La résistance sourde :
 - 3.1. L'héritage du moyen d'âge
 - 3.2. La « crise d'adolescence »
 - 3.3. L'éviction des professeurs sourds
 - 3.4. Le réveil Sourd

Conclusion

La LSF dans la constitution ?

Le pouvoir des lobbies (l'implant et les appareils)

La création des parcours bilingues, des associations culturelles et sportives, le militantisme sourd à la conquête de nouveaux droits (centres relais, prise en charge des interprètes, les unités d'accueil et de soin des sourds)

2.2 Sujet et attentes du jury pour la deuxième partie de l'épreuve : Traduction

La seconde partie de l'épreuve consiste en la traduction de l'extrait proposé par le jury.

Extrait : segment de 0'00 à 0'54 du document 2

Plusieurs traductions sont possibles, l'essentiel pour cette épreuve étant de restituer l'ensemble du sens véhiculé, ni plus, ni moins.

Propositions de traduction du segment

Proposition 1 :

A l'école, il n'y avait pas de casque, la rééducation de la voix se faisait par les mains sur les lèvres, le nez, sous le menton, travaillant sur les articulations bien oralisées. Petit, je répétais ce qu'on me

demandait devant un miroir. Puis on m'a dit que je parlais bien, de mieux en mieux. On m'expliquait que c'est bien comme je parlais. Aussi, devant mes parents, je parlais. Mais ma mère, ne comprenant pas, faisait semblant. Plus tard, j'ai continué à parler, parce qu'on me disait que ce n'était pas mal, jusqu'à ce qu'un jour chez le coiffeur, alors que je parlai tout en faisant des gestes, celui-ci me dit que ma voix le gênait et me demanda d'écrire. J'étais choqué. « Pourquoi me demandait-t-il d'écrire ? ». J'ai dû me résoudre à le faire. Au fond de moi-même, j'étais vexé, car je pouvais parler. Je ne comprenais pas pourquoi il était gêné. Ensuite, je lui ai demandé. Il a fini par me dire que ma voix était faible, comme celle d'une petite fille, alors que je suis un homme. J'étais rouge de honte. C'est ainsi que j'ai complètement arrêté !

Proposition 2 :

À l'école, il n'y avait pas de casque d'orthophonie. Les mains étaient utilisées à différents endroits du visage pour exercer notre voix. Elles étaient placées au niveau de la gorge, autour de la bouche, près du nez. Certaines lettres étaient placées à des endroits du visage et on avait un miroir pour regarder notre articulation. On me disait c'est bien, tu parles bien. Même mes parents, lorsque j'oralisais, étaient bienveillants. En grandissant, je continuais à parler en bougeant les lèvres. On me disait que je m'exprimais de façon correcte (pas mal). Le temps a passé et un jour je vais chez le coiffeur, un homme. Je lui explique en articulant la coupe que je souhaite. Il me regarde et me dit que le son de ma voix est bizarre et me demande d'écrire. Je suis choqué quand il me demande d'écrire mais bon, je m'exécute. Je lui écris ce que je souhaite mais intérieurement, je suis vexé. Je me pose des questions: est-ce que ma voix est nulle, pourquoi cela le gêne-t-il ? Bon, je lui pose la question et là il me répond : « le son de votre voix est typiquement comme celui d'une petite fille et vous êtes un homme ! ». J'avais honte, ça s'est ancré en moi, et depuis ce jour, j'ai arrêté de parler.

Le jury conseille aux futurs candidats de s'entraîner à traduire des extraits de LS-Vidéo et de regarder des émissions, de visionner des documents en LSF sous-titrés en français ou de consulter des documents en LSF traduits en français ou inversement, afin de se familiariser avec les problématiques de la traduction.

2.3 Prestations des candidats

2.3.1 Composition

Les prestations des candidats témoignent d'une bonne compréhension globale des documents et d'une expression compréhensible en LSF.

Durée et maîtrise de la production en LS-vidéo

Les enregistrements produits par les candidats ont des durées assez comparables. Les compositions filmées ont été séquencées de façon assez similaire, ce séquençage correspondant aux différentes parties ou sous-parties du plan adopté. Une bonne organisation des fichiers vidéo (durée, taille des parties, intitulés explicites et hiérarchisés) est appréciée car elle permet au jury de mieux juger de la cohérence d'ensemble.

D'une session à l'autre, les candidats progressent dans leur maîtrise de la LS-vidéo et leur tenue vestimentaire est adaptée. Le jury constate que les positions adoptées (debout ou assis) permettent une bonne appropriation de l'espace de signation. Rappelons l'importance du regard "face caméra" qui permet le repérage des structures (unités lexicales/unités de transfert), la caméra figurant alors un interlocuteur potentiel. S'agissant du rythme de signation quelques candidats consultent trop fréquemment leurs documents de préparation, ce qui engendre pour le lecteur de la vidéo un certain inconfort.

2.3.2 Traduction

Les prestations des candidats témoignent d'une compréhension globale de la LSF visiblement correcte et d'une certaine maîtrise du français. Malgré quelques imprécisions, la plupart des candidats parviennent à restituer correctement le sens de la LS-vidéo. Des maladresses ou incorrections d'ordre syntaxique sont relevées dans certaines copies, sans qu'elles entravent la compréhension générale. La différence entre les candidats se fait essentiellement sur la compréhension fine et la restitution de détails, ainsi que sur la qualité d'expression en français.

2.4 Recommandations du jury

2.4.1 Composition

Qu'est-ce qu'une composition ?

La composition en LS-Vidéo est une production argumentée en LS-Vidéo, suggérée par les documents et la consigne proposés par le jury et en lien avec une problématique élaborée par le candidat ou la candidate. Elle comporte une introduction, un développement et une conclusion et suppose de la part du candidat ou de la candidate qu'il ou elle expose la compréhension construite autour des documents et qu'il ou elle en dégage des lignes de force en y faisant référence et en justifiant les grands axes de sa composition.

Ainsi le jury attend qu'à partir des éléments formels (**formes linguistiques, iconographiques ou textuelles**) et de **ses connaissances personnelles** (générales, historiques ou culturelles), le candidat ou la candidate présente et justifie sa composition.

La composition se **structure autour d'une problématique** suggérée par les documents et en lien avec l'axe proposé et posé dans l'introduction. Cette problématique est **développée** ensuite **dans deux, trois ou quatre parties destinées à organiser de façon cohérente** les différents éléments de la présentation. La conclusion permet de faire la synthèse de ces éléments problématisés.

Comment procéder ?

1) Comprendre les documents et repérer leurs points communs ou leur complémentarité

Repérer le type de documents, la date de parution, l'auteur (qui est-il ? Que cherche-t-il à montrer, à défendre ou à faire ressentir au lecteur ?).

Repérer le thème ou la problématique central des documents.

Relire la consigne qui constitue une aide ou une indication.

Relever des mots, expressions ou indices graphiques qui permettent l'interprétation des documents, afin de pouvoir les citer explicitement. Ces indices constituent souvent des lignes de force permettant la mise en relation des différents documents.

2) Parallèlement, mettre en relation ces indices avec des connaissances, des commentaires en notant :

ce que les éléments relevés évoquent, ce que l'on ressent en les lisant,

ce à quoi ils font penser,

les informations de contexte utiles pour comprendre les documents (certains sont explicitement donnés, d'autres nécessitent de faire appel aux connaissances personnelles).

3) Choisir une problématique

La problématique, issue des lignes de force des documents, doit être posée sous la forme :

- d'un questionnement (il ne s'agit pas d'une simple question fermée à laquelle on répond par oui ou non),

- d'un problème, d'une situation problématique.

4) Déterminer les différentes parties

en regroupant les idées issues du travail préalable autour des documents,

en les ordonnant de façon thématique, logique, chronologique ou dialectique (une partie venant répondre ou s'opposer à une autre). Ce choix dépendra du texte, plusieurs choix sont possibles.

5) Préparer l'introduction et la conclusion

L'introduction :

en présentant les documents et leur lien avec l'axe du programme texte et l'auteur et en introduisant quelques informations de contexte,

en introduisant la problématique suggérée par les documents, formulée de façon brève et synthétique,

en présentant les parties qui feront l'objet d'un développement.

La conclusion :

en reformulant de façon synthétique ce qui ressort de la composition,

en ouvrant une perspective finale qui permette d'ouvrir vers d'autres horizons (pas trop éloignés du sujet des documents).

6) Exposer la composition en LSF, en enregistrant la présentation :

à partir de notes affichées derrière la caméra (cela permet notamment d'éviter de fréquents et longs décrochages du regard, tout en profitant de l'aide de notes écrites ou schématisées, situées dans un axe proche de celui de la caméra),

sous la forme de parties et sous-parties (un fichier par partie ou par sous-partie, fichiers distincts pour l'introduction et la conclusion),

en relisant les productions vidéo afin de les vérifier et de les réenregistrer si nécessaire.

Conseils pour la réalisation d'une composition :

La durée totale de l'épreuve de composition-traduction est de 6 heures. Il est conseillé d'exploiter la totalité de la durée et de veiller à ne pas épuiser toute la durée uniquement pour la composition.

Pour aboutir à l'enregistrement de la composition, plusieurs activités distinctes doivent être engagées :

- Relever les indices périphériques des documents : titre, date, genre et fonction du texte
- Comprendre la consigne, les indications qu'elle donne quant à la problématique centrale à dégager, au fil conducteur suggéré afin d'orienter la réflexion et de structurer la composition
- Lire et comprendre les documents, les "faire parler" en relevant des indices thématiques, linguistiques ou graphiques et de structuration.
- Concernant la production en LS-vidéo, il s'agit de :
 - Réunir les conditions matérielles et techniques nécessaires à un enregistrement de qualité
 - Élaborer un support écrit, du discours à produire, ou sous forme de schémas,

Le brouillon pourra être utilisé comme support de présentation en LS : il ne doit normalement pas être intégralement rédigé pour éviter les risques de français signé (plan détaillé, parties

éventuellement sous-parties et idées dans chaque partie, exemples ou citations).

- Relire et corriger sa production en procédant à des réenregistrements, s'il y a lieu.

Tournages successifs : autant de prises que nécessaire pour aboutir à une production formelle et dépouillée, autant que possible, d'erreurs, de maladresses ou de parasites. Les feuilles de brouillon et le support de présentation pourront être scotchées sur le côté de l'écran pour faciliter la fluidité de l'exposé.

La rubrique Bibliographie-Sitographie en annexe 5 du présent rapport propose une liste des ouvrages utiles et les signes correspondant aux principales figures et personnalités de la communauté sourde sont indexés sur le site.

On ne saurait trop insister sur la nécessité de titrer précisément les parties de la composition et sur l'intérêt de montrer comment elles s'articulent à la problématique. **La présentation des documents doit se dégager de la description pure : elle doit au contraire en refléter l'esprit et les enjeux.**

Registre de langue

La réalisation d'un enregistrement en LSF nécessite que le candidat maîtrise les aspects techniques de la LS-vidéo mais aussi qu'il connaisse les codes d'une communication signée différée, dans un contexte d'épreuve du concours national du CAPES.

On attend une langue des signes académique et une structuration rigoureuse, intelligible et dynamique. La description des différents registres de langue en LS n'ayant pas encore fait l'objet de nombreux travaux linguistiques, les remarques faites ici relèvent davantage du bon sens que d'un cadre de référence bien établi.

Ainsi, certains signes lexicaux trop familiers sont à bannir. La posture corporelle du candidat, qui reflète son état d'esprit renvoie aussi, dans le cas des LS, à un certain registre, par définition soutenu ou relâché : une épreuve de CAPES requiert une **attitude tonique** permettant des **propositions clairement articulées**, des **configurations et des emplacements nettement délimités** dans le temps et dans l'espace. Exception faite de propos rapportés issus des supports proposés —qui doivent rester dans le registre originel dans lequel ils ont été produits et peuvent avoir un certain degré de familiarité—, le candidat adoptera un registre linguistique courant voire soutenu.

Ce caractère soutenu de la prestation du candidat sera aussi marqué par une **expression fluide**, peu interrompue par des temps de réflexion et de lecture des notes. L'organisation matérielle de l'épreuve rend possible des prises vidéo successives qui doivent aboutir à une version finale

formalisée, sans erreur si possible, et comportant peu d'hésitations. Le candidat évitera par exemple les gestes naturels d'auto réassurance ou d'angoisse (soupirer, etc.), ce que l'on appelle les parasites langagiers. On recommande au candidat de prévoir un temps suffisant pour revoir sa production et ainsi repérer la présence de parasites langagiers ou d'erreurs, de manière à la réenregistrer partiellement si besoin est.

La « lisibilité » doit également être prise en considération, la vidéo limitant en outre la perception des volumes et des distances (support 2D). Le candidat devra veiller à ce que l'intelligibilité de son propos soit facilitée ; il sera dès lors nécessaire de **modifier légèrement le débit et l'amplitude des signes, sans exagération, l'orientation des signes** pouvant parfois poser des problèmes de compréhension quand il s'agit d'un document filmé, ce qui nécessite de légères modifications d'orientation (de trois-quarts plutôt que de face). *Toute exagération pourrait néanmoins être considérée comme une sophistication inutile voire parasite.*

Le candidat devra ainsi trouver, avec le plus grand discernement, les moyens de fluidifier et de rendre intelligible son propos, sans pour autant le dénaturer.

ASPECTS TECHNIQUES ET PRAGMATIQUES DE LA COMMUNICATION ENREGISTRÉE

Le cadrage

En LS-vidéo, l'utilisation de l'espace de signation fait généralement l'objet d'une attention particulière, du fait de contraintes techniques de captation de l'image : cadrage, distance, luminosité, etc.

Un candidat a adopté un cadrage haut réduisant ainsi l'espace de signation.

Le cadrage doit permettre un recours à **l'ensemble de l'espace de signation**, sans que l'on sente de contrainte excessive (éviter un cadrage coupé au front ou à l'estomac, la présence d'une table qui gêne l'aisance corporelle et contribue à réduire l'espace de signation). Le candidat peut se lever s'il le souhaite et s'éloigner de l'objectif de sorte que le cadre de l'image coïncide parfaitement avec le cadre linguistique de l'espace de signation. Un cadrage réduit donne lieu non seulement à une expression étriquée et déformée sur le plan linguistique mais il évoque une situation de communication moins formelle, de type MMS ou communication vidéo différée entre amis. *Le cadrage doit donc faire l'objet d'une attention particulière. Le candidat doit être placé au centre, il veille à ce que ses bras ne dépassent pas sur les côtés, gauche et droit. Afin de laisser une marge suffisante au-dessus de la tête, il est conseillé de mettre une main (poing fermé) sur la tête, ce qui permet au candidat d'ajuster sa position en se regardant dans l'écran (voir Fig. 1).* Afin de ne pas

avoir à refaire les réglages à chaque prise, le candidat pourra disposer un repère de position au sol, sur lequel il se placera à chaque nouvel enregistrement.



Fig.1

Les figures 2 et 3 ci-dessous contreviennent à cette recommandation. En **Fig.2** Le poing est coupé, donc la marge sera très réduite. En **Fig.3** La marge excède la taille du poing, le signeur sera trop éloigné.



Fig. 2

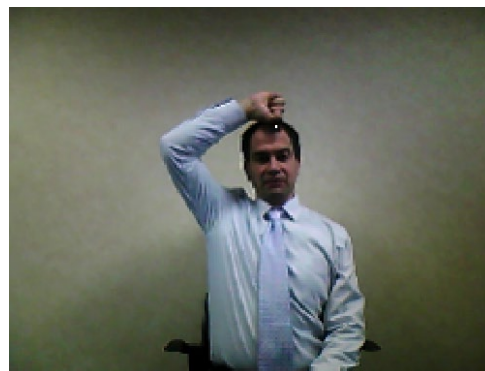


Fig. 3

Pour les marges latérales, le repère d'ajustement des marges consiste à lever le poing et plier les coudes de sorte que la position du candidat soit centralisée sur l'écran (voir **Fig. 4**).



Fig.4

Les positions illustrées en **Figures 5 et 6** ci-dessous sont décentrées.



Fig. 5



Fig. 6

Le regard

La caméra matérialise un interlocuteur virtuel : ainsi, de la même façon que pour une communication en face à face, selon la nature du discours et les structures linguistiques impliquées, le regard pointerait ou non vers la webcam.

Exemple : dans une description, le regard pointe régulièrement vers différents endroits de l'espace de signation, (cf. Fig. 7).

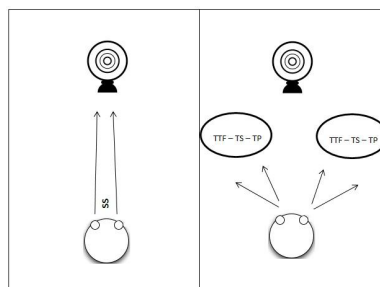


Fig. 7

En LS-Vidéo différée, le regard conserve les mêmes valeurs linguistiques que dans la

communication en face à face : maintien du contact avec l'interlocuteur ; fonction déictique de pointage d'objets de la réalité, c'est-à-dire physiquement présents dans le contexte de l'énonciation ; fonction de pointage de référents linguistiques posés dans l'espace de signation; indices de la situation d'énonciation (qui parle à qui, qui pense quoi : le narrateur, un personnage ?) ; distinction entre visées illustrative et non illustrative, etc.

La gestion des fichiers

La possibilité d'enregistrer des fichiers séparés correspondant aux différentes parties du commentaire ne doit pas aboutir à fractionner excessivement le discours. Le candidat doit montrer sa capacité à mémoriser un discours assez long et à le restituer de façon correcte.

La dénomination des fichiers, quoique nécessairement lapidaire, peut faire ressortir la structuration adoptée ; en effet, par l'insertion de leur numérotation, les fichiers se trouvent rangés par ordre chronologique et suggèrent le plan (qui aura toutefois été annoncé en fin d'introduction).

Compétences pragmatiques

Certains candidats se montrent peu soucieux de la lecture des fichiers par le jury. Leur manque d'expressivité rend leur discours monotone voire difficile à suivre. Il est conseillé de s'imaginer converser avec quelqu'un en tentant de retenir son attention.

Morphosyntaxe

Le jury a apprécié les efforts faits par quelques candidats pour mobiliser les structures de transfert et placer distinctement les entités du discours dans l'espace de signation. En revanche, certains candidats ne semblent pas à l'aise face à la caméra.

Dès lors que les programmes de LSF prévoient la maîtrise progressive par les élèves de la LS-vidéo, on voit difficilement comment un futur enseignant pourrait lui-même ne pas en maîtriser l'usage. *Un entraînement régulier est donc nécessaire lors de la préparation du concours.*

Comment se préparer à l'épreuve ?

Il est conseillé aux futurs candidats de s'entraîner au discours enregistré, à partir de notes écrites structurées, afin de prendre du recul sur leur prestation orale en LSF et de s'habituer à s'exprimer dans une situation peu habituelle, face caméra, avec un support écrit.

Une attention particulière doit être portée notamment au regard (face caméra/dans l'espace de signation), et à la mimique car l'expression enregistrée sans interlocuteur modifie les conditions de communication.

3. Deuxième épreuve disciplinaire appliquée

3.1 Sujet et attentes du jury

Le sujet est téléchargeable à partir de ce lien :

https://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/capes_externe/73/3/s2022_capes_externe_lsf_2_1425733.pdf

Le candidat ou la candidate choisit trois documents, incluant obligatoirement le document 1, pour une exploitation pédagogique en classe de première en langue 2.

Proposition de structuration du document relatif à la séquence pédagogique

I. Analyse critique de ma sélection de documents:

Documents écartés:

Les documents 3 et 4 seraient exploités en classe de seconde, thématique l'art de vivre ensemble, axe 4: représentation de soi et rapport à autrui.

Document 3: une analyse de l'image seule ne suffirait pas, il faudrait également visionner le film et traiter d'éléments significatifs qui ne sont pas présents explicitement dans le document proposé.

Choix des documents pour la séquence: 1, 2 et 5.

Pourquoi ? (remarque personnelle : choix stratégique et choix par « affinité », stratégique : la description de l'image apporte de nombreuses pistes mais en nombre moins important que les documents 2 et 5. Par affinité : j'exploite les documents Websourd et les documents de Art'Pi et Media Pi).

Document 1: document pivot. Je crée une carte mentale qui sera la base de mon analyse. Je complète les mots clés avec les deux autres documents pour construire ma séquence.

Document 2 : il complète le document 1 en donnant des précisions sur la langue en lien avec son identité. Le regard de l'autre sur sa façon de penser, de s'exprimer. Le travail de recul sur la langue permet également un travail sur sa propre posture, sur son identité.

Document 5 : Il fait écho aux réponses d'Emmanuelle Laborit lorsqu'elle développe sa pensée du « noyau »(langue et culture qui sont indissociables). La notion de partage qui se fait à partir de la communication. Communication par les différentes formes d'art, par l'information, par la linguistique.

II. Présentation de la classe:

Nombre d'élèves : 10.

Matériel : salle de classe dédiée à la LSF (que je ne partage pas avec une autre discipline), ordinateurs et tablettes, connexion wifi, écran vert. Le lycée est abonné à Media PI et je dispose des numéros de Art Pi disposés dans la classe.

Méthode de travail en seconde/gestion des activités en classe/rituels. Certains rituels ont été instaurés en classe de seconde : pouvoir se déplacer sans systématiquement demander la permission, pouvoir ajouter des informations sur les supports vidéo au fur et à mesure de la collecte et de l'analyse des différents documents.

L'ordinateur de la classe sert de support pour toutes les traces visuelles, qui peuvent être complétées au fur et à mesure.

III. Une séquence d'enseignement:

1 Présentation de la séquence.

2. Tableau

3. Tâche finale: vous êtes candidat à l'élection présidentielle. Un citoyen sourd vous a interpellé concernant tous les obstacles qu'il rencontre dans tous les domaines de la vie.

A. Citoyen sourd qui expose ses difficultés et pose des questions.

B. Candidat qui répond en proposant des solutions.

Remarques : j'amorce toutes les séquences de la même manière, à savoir en proposant aux élèves d'émettre des hypothèses sur les sujets que nous allons aborder.

Il est intéressant de relever que le titre du document laisse penser que le sujet abordé sera le nouveau spectacle. Or, ce n'est pas le cas.

IV. Fait de langue: différentes expressions faciales dans les différentes apparitions de l'unité

lexicale /oui/

Analyse d'un fait de langue :




La consigne était la suivante :






« Dans la perspective du travail en classe, vous analyserez de façon détaillée les différentes expressions faciales dans les différentes apparitions de l'unité lexicale [OUI] dans le document 1 (fichier vidéo intitulé « fait de langue »). Ensuite vous en proposerez une traduction en

français ».

Répétition à 8 reprises de l'unité lexicale [OUI]



Numéro d'ordre	Unité lexicale	Code TC	Commentaire - Traduction
1		1'46 - 1'49	« <i>La différence, ça me passionne</i> » « VRAIMENT » = OUI », insistance, accentuation du propos Expression Faciale : labialisation [OUI], Expression faciale neutre, regard face interlocuteur. Mouvement plutôt rapide (sûr)
2		2'04 -2'06	« <i>C'est complètement fou,</i> » « ABSOLUMENT »= Oui ! exclamation + insistance Labialisation [OUI], Expression faciale de joie + exclamation (haussement des sourcils) , regard sur l'événement (remémoration)
3		2'55 -3'02	« <i>et .. oui...</i> » « <i>si</i> » « <i>ben oui</i> » Expression Faciale : labialisation [OUI], Expression faciale sourcils levés/ front plissé, regard face interlocuteur, yeux grand ouverts : montre par avance la surprise de celui qui va recevoir l'info.

4			<p>« ah oui ? » (<i>sens : ah bon ?</i>) DUBITATIF. TP/ RÔLE Expression Faciale : pas de labialisation, sourcils levés/ front plissé, ROLE (TP) : regard vers le haut + sourcils levés, bouche pincée => dubitatif/interrogation avec doute.</p>
5			<p>« Eh oui ! », affirmation franche en réponse au oui dubitatif Labialisation, sourcils levés/ front plissé/ sourire regard vers l'interlocuteur, DISCOURS DIRECT À L'ADRESSE DE L'INTERLOCUTEUR qui doutait=> affirmation franche</p>
6			<p>« oh oui ! C'est évident » ! Affirmation franche, niveau de langage plus familier Aucune labialisation, yeux fermés, joues gonflées, tête penchée vers l'arrière, regard sur le lieu de l'apprentissage. ROLE / TP), OUI !</p>
7		3'33-3'37	<p>« C'est une grande question à laquelle la réponse est « oui et non » ». Labialisation [OUI], yeux grands ouverts, sourcils levés, regard sur lieu situation (dans ses souvenirs.). Puis adressé à l'interviewer.</p>
8		4'41- 4'46	<p>« oui LABIALISÉ » = [MOUI], « il y a des pays plus avancés, oui, » = EFFECTIVEMENT (ton un peu découragé). labialisation [OUI], Expression relativement neutre (sentiment de découragement), sourcils légèrement levés, regard sur l'interviewer.</p>

3.2 Prestations des candidats

Le jury salue quelques propositions intéressantes et une traduction du fait de langue globalement satisfaisante, bien que manquant d'analyse approfondie. Certains exemples sont repris en LSF sur le site dédié au CAPES.

Le jury a relevé quelques lacunes ou erreurs suivantes :

- Manque d'analyse critique de la sélection (des documents choisis, des documents abandonnés).
- Pas de problématique de la *séquence*.
- Pas de proposition d'évaluation.
- 2 candidats ont proposé autant de séances que de documents.
- Pas de variation des activités langagières dans les séances.
- *Aucune référence au CECRL.*
- La durée de la séance n'est pas toujours précisée.
- Pas de différenciation pédagogique.
- Pas de stratégie d'étayage.

3.3 Recommandations du jury.

Le jury recommande aux futurs candidats de s'appropriier les programmes ainsi que le cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) dans sa version concernant les langues des signes.

II. ADMISSION

1. Définition des épreuves d'admission

L'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat du second degré prévoit deux épreuves orales d'admission.

[><https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid157349/epreuves-capes-externe-cafep-capes-section-langue-des-signes-francaise.html/>],

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043075486>

a) Définition de la première épreuve de leçon

« L'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement. Elle permet d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise pédagogique du candidat, notamment sa capacité à analyser, sélectionner et préparer des supports de travail de qualité pour la conception et la mise en œuvre de la séance »

Le coefficient de l'épreuve est de 5

La durée de préparation est de 3 heures.

La durée maximale de l'épreuve est d'1 heure.

L'épreuve comporte deux parties. Chaque partie compte pour moitié dans la notation

1) Première partie : Exposé des documents et entretien

« le candidat restitue, analyse et commente le document vidéo proposé par le jury, puis présente le ou les documents qu'il a choisi(s) et explicite ses choix en prenant soin de les replacer dans la perspective d'une exploitation en classe. Des éléments de contexte portant sur l'exercice du métier, qu'il exploite pendant le temps de préparation, peuvent éventuellement être fournis au candidat. »

Durée de la première partie : trente minutes maximum (exposé : quinze minutes maximum ; entretien : quinze minutes maximum)

2) Deuxième partie : Exposé de la séance pédagogique et entretien

« Le candidat présente au jury les objectifs d'une séance de cours et expose ses propositions de mise en œuvre. »

Cet exposé est suivi d'un entretien avec le jury durant lequel le/la candidat(e) est amené/e à justifier et préciser ses choix.

Durée de la seconde partie : 30 minutes maximum (exposé : 20 minutes maximum ; entretien : 10 minutes maximum).

b) Définition de la deuxième épreuve d'entretien

« L'épreuve d'entretien avec le jury porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation. »

L'épreuve se déroule, au choix du candidat au moment de son inscription, en LSF ou en français.

L'épreuve est notée sur 20.

La note 0 est éliminatoire.

Durée : 35 minutes

Coefficient 3.

Cette épreuve comporte deux parties :

1) Première partie : présentation du parcours professionnel

Présentation par le candidat, en cinq minutes au maximum, des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant notamment ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury.

2) Deuxième partie de mise en situation professionnelle

Cette deuxième partie d'épreuve vise à apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ;
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

2. Sujet et attentes du jury pour l'ensemble des épreuves d'admission

Le sujet proposé pour cette session 2022, est présenté en annexe 1.

Version en LSF : <https://youtu.be/viPO7qLLEnw>

Le jury attend des candidats qu'ils témoignent d'une très bonne maîtrise de la LSF, qu'ils s'expriment dans un registre de bonne tenue et qu'ils prennent en compte la présence du jury en essayant d'être clairs, dynamiques et convaincants.

Les présentations et les réponses aux questions doivent mettre en évidence la capacité de réflexion et d'adaptation des candidats. Il ne s'agit pas nécessairement de donner toutes les bonnes réponses mais ***de construire une réflexion argumentée autour des grands enjeux éducatifs, pédagogiques ou didactiques et d'être capable de dialoguer avec le jury, comme le ferait un futur professeur.***

On attend une maîtrise des principaux concepts et éléments de culture générale spécifiques au domaine et une connaissance des programmes L1 et L2.

2.1 Sujet et attentes du jury pour l'épreuve de leçon

Version en LSF : <https://youtu.be/I0fBqvUOX2M>

Titre : *Le tableau dévoilé*

Source du document : <https://www.sourds.net/timeline/le-tableau-devoile-en-1989/>

Date de dépôt : 2015

Autrice : Claire Garguier



Forme :

Caractéristiques de la LS-Vidéo : Enregistrement à la webcam, Claire Garguier témoigne de façon spontanée. Le document comporte des annotations en incrustation ainsi que des images fixes ou

animées, des photos de personnes ou de lieux ajoutées au montage (noms de personnes connues de la communauté sourde : Bouchauveau, Karacostas

Sous-titres partiels et écrits divers à des endroits différents.

Le document est initialement diffusé sur FaceBook, Claire Garguier précise « sourde France (écrit en bleu blanc rouge). »

Fond :

Claire Garguier évoque le bicentenaire de l'INJS de Paris du 13 décembre 1989 au 22 janvier 1990, comme une exposition qui va avoir lieu à la Sorbonne, mais la date du dépôt de la vidéo est 2015.

Elle relate le moment où les tableaux sont découverts dans la cave en 1987-1988 au moment de la restauration en vue de l'exposition à Saint Jacques.

Le *tableau dévoilé* est exposé dans les locaux de l'Institut national des jeunes sourds à Paris :



Version en LSF : <https://youtu.be/6YQokBDjAFg>

Choix de la problématique pour la séquence comportant la séance proposée

Il est possible de reprendre celle du programme officiel de la LSF L1

L'axe 1 porte sur la guerre des méthodes :

En 1880, à la suite du congrès de Milan où les acteurs de la communauté éducative se sont réunis officiellement pour l'amélioration des conditions des sourds-muets, le gouvernement français décide de proscrire la langue des signes des écoles pour sourds et d'y imposer l'usage du français oral. Aujourd'hui, encore, aux yeux des sourds, ce congrès symbolise une véritable « révolution négative », incompréhensible et aux conséquences lourdes, encore perceptibles en ce début de XXIe siècle. Comment expliquer une telle décision ? Quels sont tout d'abord les arguments développés lors des débats à Milan ? Comment sont appliquées les résolutions votées à Milan ? Que deviennent

alors les sourds « inaptes » à la parole ou réfractaires à l'enseignement articulé ? Que penser de cette transformation radicale de l'acceptation de l'autre, de la personne différente, entre le début et la fin du XIXe siècle ?

Pistes possibles didactiques pour animer une séance en s'appuyant sur le document en question avec un ou deux autres documents du choix du candidat :

Concernant le document vidéo *Le tableau dévoilé* :

Connaissances et compétences relatives à la réalisation d'un enregistrement vidéo :

- Poser aux élèves une série de questions concernant les caractéristiques du document vidéo :

- Type de production (LSF directe ou différée) ;
 - Modalité de production (seul, dialogue, groupe) ;
 - Public ciblé (destinataire) ;
 - Liaison manuelle (déictique) avec le français écrit (annotation) ;
 - Caractéristiques du tournage (lieu, luminosité, tenue vestimentaire, position et posture, regard, cadrage et prise de vue, support d'enregistrement) ;
 - Finition de la copie (brut, LS-vidéo montée ou non, LS-vidéo littéraire).
- Faire développer des critiques sur cette réalisation :
- Lien entre les effets de zoom de la LSF et les effets de zoom de l'image ;
 - Choix au montage

Activités d'analyse grammaticale :

- Relever des unités de transfert (UT) et unités lexicales (UL) sur un extrait du document en question ;
- Etudier sur la modalisation au moyen des expressions faciales/émotions de la locutrice par rapport à son propre discours : elle exprime entre autres son propre jugement sur la supercherie des oralistes (TC : 2'12 – 2'14)

Activités d'analyse discursive :

- Faire analyser les relations logiques fondamentales dans le discours produit :
 - Expression de la condition,
 - Expression de la cause, de la conséquence et du but,
 - Expression de la comparaison,

- Expression de l'opposition et de la concession.
- Etudier la temporalité narrative : ellipse, retours en arrière.

Connaissances et compétences liées à la culture Sourde :

- Supprimer en amont de la séance la partie de la vidéo expliquant la supercherie (TC : 2'11 – 3'25) ; Faire découvrir la vidéo rognée en faveur de l'oralisme. ; faire exprimer la biographie sommaire du peintre et chercher ses œuvres sur Internet ; faire émettre des points de vue sur la phrase écrite sur le tableau : *La reconnaissance est la mémoire du cœur/ Moyen de faire articuler les sons par le sentiment de la pression* ;
- Montrer ensuite la vidéo complète pour que les élèves soient amenés à comprendre et discuter les enjeux de la transformation de la phrase écrite (institutionnel, politique et artistique) ;
- Faire visiter les lieux emblématiques en 360° sur le site de l'INJS Saint Jacques : on peut y voir le *tableau dévoilé*. Son lien Internet : <https://my.matterport.com/show/?m=RP2ZKMfUp5t>
- En complément, organiser une sortie pédagogique : se rendre à l'INJS de Paris.

Compétences de production :

- Faire produire une adaptation de la vidéo en question aux élèves étrangers maîtrisant moins la LSF et la culture Sourde française en renforçant l'iconicité en complément de plusieurs images, voire les signes internationaux.

2.2 Sujet et attentes du jury pour l'épreuve d'entretien

Le sujet proposé pour cette session 2022, est présenté en annexe 2.

Version en LSF : <https://youtu.be/TtAxHmeGGO0>

a) Mise en situation d'enseignement

Présentation de la situation

Vous travaillez à la fois dans un collège avec des élèves L1 en 6^{ème} et 5^{ème} (élèves en inclusion dans des classes ordinaires au sein du pôle d'enseignement pour jeunes sourds) et dans un lycée avec des élèves L2 (tous les niveaux). Vous souhaiteriez trouver le moyen de créer du lien entre certains de vos élèves L1 et les élèves L2 de lycée autour de la pratique de la langue.

Questions posées par le jury :

- *Quel(s) projet(s)/ activité(s) pourriez-vous mettre en place ?*

- *À travers cette proposition, quel(s) objectif(s) ?*
- *Dans quelle mesure cela peut-il avoir un impact ou non sur la visibilité de la LSF et/ou de la présence d'élèves signants dans vos établissements ?*

b) Mise en situation professionnelle en lien avec la vie scolaire

Présentation de la situation

Vous êtes professeur des classes du pôle d'enseignement pour jeunes sourds. Après la fin des cours, en sortant de l'établissement, vous traversez un parking public et apercevez un de vos élèves de 4^{ème} en train de fumer du cannabis. Il est aussi votre filleul.

Questions posées par le jury :

- *Comment réagissez-vous face à cette situation ?*
- *En parallèle, une sensibilisation à l'addiction auprès de tous les élèves est-elle une opportunité ?*

Compétences attendues

Compte tenu de la durée de préparation, le jury n'attend pas des candidats une compréhension extrêmement fine du texte, ni une présentation détaillée et originale dans sa structuration. L'épreuve permet de départager les candidats sur la base de leur réactivité immédiate, de leurs réponses de bon sens, de leur réflexion « à chaud » et de leur ouverture d'esprit. Cette épreuve n'a pas pour objet l'évaluation de connaissances réglementaires ou techniques ; on n'attend pas du candidat qu'il fasse preuve d'érudition juridique, institutionnelle ou réglementaire mais qu'il se montre capable d'identifier et d'analyser les enjeux sous-jacents d'une problématique susceptible de concerner de près ou de loin sa future situation professionnelle, afin de proposer des réponses concrètes, de bon sens, fondées sur une juste appréhension des valeurs républicaines de l'École et de sa mission éducative. Dans cette perspective, les considérations politiques de même que les références à toute forme de morale personnelle sont à exclure, au profit d'une réflexion sur le positionnement professionnel responsable du professeur dans le cadre institutionnel de l'École, au regard d'une éthique humaniste et laïque, respectueuse des droits et devoirs de tous les membres de la communauté éducative. A cette fin, le candidat ne se cantonnera pas à une position passive, il devra à la fois prendre position sur le fond et déterminer comment il comprend le lien entre la problématique posée par le texte et son positionnement en tant que futur enseignant. Le discours dilatoire est à bannir au même titre que l'affirmation péremptoire et sans nuance : la prise de conscience par le candidat de la complexité de la situation qui lui est présentée, au regard du temps

disponible pour la traiter, ne doit pas le paralyser mais au contraire l'engager dans une analyse ouverte et réfléchie menant à une action cohérente, conforme aux exigences de sa mission éducative.

3. Prestations des candidats

Dans les deux épreuves d'admission :

Le jury a relevé certains points **intéressants** :

- Les candidats calmes, prenant le temps de préparer leur intervention (disposer les documents, s'organiser...);
- La majorité des candidats reste debout, ce qui leur permet d'être à l'aise pour signer ;
- Certains candidats se sont manifestement bien préparés, ils font référence aux programmes et proposent des activités intéressantes et adaptées.

Le jury a relevé **des écueils à éviter** :

Au niveau de l'exposé :

- Utiliser la totalité du temps imparti ;
- Ne pas structurer assez leur propos quelle que soit l'épreuve ;
- Varier peu les activités ;
- Ne pas prévoir d'outils d'aide ou de médiation particulière ;
- Ne pas évoquer l'évaluation et les concepts du domaine.

Au niveau de l'attitude générale, de l'expression (rythme, registre...) et du regard :

- Adopter un rythme trop rapide ;
- Faire des pauses trop longues ;
- Mettre les coudes sur la table, se tenir la tête pour écouter ;
- Croiser les jambes façon cow-boy ou starlette ;
- Se balancer (ce qui est très désagréable pour le jury.) ;
- Se déplacer dans la salle pour marquer les espaces de signation ;
- Se tourner entièrement vers une personne qui s'exprime et ne regarder qu'elle ;
- Labialiser « tu » en s'adressant au jury.

Au niveau de la qualité d'expression en LSF ;

- Faire des erreurs dans les choix paramétriques ;
- Employer trop de labialisations non significatives ;

- Réduire trop l'espace de signation ;
- Ne pas employer l'expression faciale ;
- Employer trop peu la prosodie ;
- Utiliser majoritairement des structures standard (vs de transfert) ;
- Prendre un temps de réflexion trop long pour une situation d'interaction.

Concernant la première partie de l'épreuve de leçon (présentation et analyse des documents), une minorité des candidats ont répondu aux attentes du jury quant à la présentation des caractéristiques de la vidéo.

Chez la plupart des candidats, les références du document n'ont pas été mises en évidence, non plus que les liens entre le sujet proposé et les documents sélectionnés par les candidats.

De même, les caractéristiques de la LS-vidéo ont été trop peu ou pas du tout identifiées. La justification des choix sur les documents n'a pas été fournie. Aucun candidat n'a suffisamment analysé les intentions de l'auteur.

Pour certains candidats, l'analyse des intentions de l'auteur a semblé courte. Et pour d'autres, ils n'ont fait que répéter le discours sans analyse, ni reformulation. La mise en évidence des références culturelles dans l'analyse des documents ne pouvait se faire de façon complète. Pour la majorité des candidats, il n'y avait pas assez de structuration et d'argumentation dans l'exposé.

Concernant la deuxième partie de l'épreuve de leçon (conception d'une séance de cours), seule une minorité des candidats a restitué le contexte et fait une bonne entrée en matière. Et la moitié des candidats ont clairement énoncé les objectifs de la séance.

Le jury a constaté des irrégularités et des lacunes. L'entrée en matière n'a pas été claire. La majorité des candidats n'a fait aucune allusion à l'évaluation. Ils ont éludé la question posée par le jury, soulignant que les deux élèves étaient récemment arrivés en France. La différenciation pédagogique et la stratégie d'étayage n'ont pas été évoquées. La mise en œuvre des séances proposée par la majorité des candidats est en fait irréalisable étant donné qu'il y a trop d'activités ou que les supports sont trop difficiles et/ou inadaptés. Par ailleurs, les activités langagières ont semblé classiques, répétitives et sans dynamique. La démarche actionnelle n'a pas été proposée.

Concernant l'entretien dans les deux parties de l'épreuve de leçon, le jury a constaté que la majorité des candidats a répondu efficacement aux sollicitations et interrogations du jury. Les candidats étaient aussi en capacité de gérer une situation imprévue sans perdre leurs moyens.

Le jury a malheureusement remarqué qu'ils se sont aussitôt rangés à l'avis du jury sans oser exposer des idées différentes. En outre, les réponses ont été trop succinctes et manquaient de réflexion. Une connaissance suffisante des programmes a fait défaut à la majorité des candidats.

Concernant la deuxième épreuve d'admission (parcours d'expérience et mises en situation), le jury s'est dit satisfait de la bonne valorisation des expériences professionnelles et associatives par les candidats. La majorité d'entre eux a su, par ailleurs, répondre aux sollicitations du jury sur leur parcours et les mises en situation.

Le jury a cependant constaté que, pour la plupart des candidats, le positionnement en tant que fonctionnaire de l'Etat restait flou voire inexistant. Ainsi, les valeurs de la république et les droits et obligations des professeurs ne sont pas toujours connus. Par ailleurs, la connaissance de l'Institution (composition, ressources et fonctionnement) demeurerait trop superficielle.

4. Conseils et recommandations du jury

Pour les deux épreuves d'admission

a) Exposé :

- Organiser les informations de façon à utiliser le temps dans sa globalité.
- Avoir un plan organisé et structuré.
- Prendre le temps de préparer sa présentation, installer les documents nécessaires de façon à ce que ça soit confortable.

b) Attitude générale, de l'expression (rythme, registre...) et du regard :

- Adapter son rythme d'expression à la situation de présentation face au jury ;
- Avoir une attitude corporelle correcte face au jury (pas de coudes sur la table ou de jambes nonchalamment croisées) ;
- Adopter une attitude corporelle qui ne perturbe pas la compréhension (ne pas bouger, balancer, ne pas exagérer les espaces, articulation trop prégnante) ;
- Veiller à définir un espace de signation ample mais sans déplacement (pieds fixes) hormis les besoins de manipulation de matériel informatique ;
- Penser à balayer l'ensemble du jury du regard.

c) Qualité d'expression en LSF :

- Niveau de LSF d'au moins C1 du CECRL ;

- Amplifier et clarifier l'espace de signation. ;
- Adapter l'expression du visage au sens du discours ;
- Faire des recherches personnelles pour acquérir lexique pédagogique, didactique et en maîtriser le sens ;
- Prosodie de la LSF à adapter en fonction du discours et de la situation de communication pour capter l'attention du jury ;
- Ne pas omettre les structures de grande iconicité dans le discours ;
- Demander à faire reformuler une question non comprise au jury ;
- Pouvoir reformuler lui-même la question afin de vérifier auprès du jury qu'il a bien compris ;
- Prendre un temps de réflexion raisonnable ;
- Adapter son niveau de langue à la situation d'interaction et aux qualités des interlocuteurs.

Pour la première partie de l'épreuve de leçon (présentation et analyse des documents) :

- Citer les références du document dans le détail (source, date, auteur, titre) ;
- Analyser la totalité du document en détail et avec précision (destinataire du message, qualité de la vidéo, sous-titrages, incrustations, montage anticipé par l'émetteur ou à postériori.) (se reporter au Bulletin officiel de l'Education nationale du 17 août 2017 concernant les programmes de LSF.) ;
- Veiller à mettre en évidence les liens entre le sujet et les documents choisis et présentés au jury ;
- Justifier la sélection de documents proposés ;
- Analyser, organiser et reformuler les intentions de l'auteur avec précisions ;
- Faire preuve de connaissances culturelles solides en établissant des liens entre les informations perçues dans le document et les éléments historiques et socio-culturels correspondants ;
- Organiser son propos et faire un plan ;
- Organiser et mettre en évidence une argumentation efficace dans l'objectif de convaincre le jury ;

Pour la deuxième partie de l'épreuve de leçon (conception d'une séance de cours) :

- Situer le contexte de la séance (classe/élèves/ L1 ou L2), et faire le lien avec les programmes (thème/axe culturel) ;

- Situer la séance dans la séquence ;
- Veiller à inclure les modalités et objectifs d'évaluation dans la présentation de la séance (et/ou la situer dans la séquence) en justifiant ses choix ;
- Enoncer clairement les objectifs de la séance et les inscrire dans un contexte (séquence) ;
- Prendre en compte l'ensemble des paramètres de l'énoncé sans omettre un point important (par exemple, accueil des élèves étrangers) ;
- Etre attentif au profil de la classe et proposer des activités adaptées aux besoins spécifiques des élèves ;
- Veiller à analyser finement les supports afin de pouvoir les rendre accessibles et directement exploitables par les élèves ;
- Veiller à limiter le nombre d'activités et privilégier leur approfondissement ainsi la qualité des supports utilisés (attention à la durée/ sélection...) ;
- Veiller à proposer des activités variées qui rendent véritablement l'élève acteur de ses apprentissages (actif, dynamique, responsable) ;
- Ne pas délivrer le savoir de façon magistrale. L'enseignant doit mener les élèves vers l'autonomie, et s'appuyer sur leur curiosité pour leur faire bâtir leurs connaissances.

Pour l'entretien dans les deux parties de l'épreuve de leçon :

- Adapter son rythme d'expression à la situation interaction avec le jury ;
- Ne pas hésiter à argumenter en cas de différence d'opinion avec le jury ;
- Bien exploiter le temps de préparation pour pouvoir justifier ses choix pédagogiques ;
- Etre en capacité de prendre d'analyser ses propres propositions d'activités ;
- Connaître dans le détail les programmes d'enseignement de la LSF à minima en fonction du thème annoncé pour le CAPES (changement de thèmes tous les deux ans).

Pour la deuxième épreuve d'admission (parcours d'expérience et mises en situation) :

- Maitriser les valeurs de la République et savoir faire la différence avec les droits et obligation d'un fonctionnaire du service public ;
- Montrer une connaissance du fonctionnement des établissements scolaires et des commissions/ conseils / professionnels avec qui collaborer.

Annexes

Annexe 1

Sujet de la première épreuve d'admission :

CAPES
CONCOURS EXTERNE
3^e CONCOURS DU CAPES

SECTION LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE

ÉPREUVE DE LEÇON

Durée de préparation : trois heures

Durée totale de l'épreuve : une heure maximum

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

Tournez la page S.V.P.

Programme de Langue des signes française
pour la classe de première des voies générale et technologique, langue première
Thématique : Tensions, progrès et régressions
Axe : La guerre des méthodes

À partir du document vidéo en LSF à votre disposition, vous recherchez et sélectionnez, pendant le temps de préparation, un ou deux autres documents en lien avec ce premier document dans l'objectif de concevoir et animer, en langue première, une séance en classe de première.

Pour ce faire, vous disposez d'un ordinateur vous permettant d'accéder à Internet.

Cette classe de première est composée de cinq élèves sourds (trois filles et deux garçons). Deux d'entre eux viennent tout juste d'arriver en France.

Face au jury, vous restituez, analysez et commentez le premier document vidéo, puis vous présentez le ou les document(s) que vous avez choisi(s) et explicitez votre choix en prenant soin de le(s) situer dans la perspective d'une exploitation en classe.

Ensuite vous présentez au jury les objectifs d'une séance de cours et exposez ses propositions de mise en œuvre. Pour cela, vous proposez des pistes d'exploitation didactiques et pédagogiques du document vidéo et, le cas échéant, du ou des document(s) que vous avez choisi(s). Vous construisez votre proposition en fonction de l'intérêt linguistique et culturel que les documents présentent ainsi que des activités langagières qu'ils permettent de mettre en pratique selon la situation d'enseignement choisie et le niveau visé. Vous proposez un déroulement cohérent avec des exemples concrets d'activités.

Le document proposé par le jury :

Document : « *Tableau de Jérôme Martin Langlois dévoilé en 1989* », vidéo en langue des signes française, raconté par Claire Garguier

Lien : <https://www.sourds.net/timeline/le-tableau-devoile-en-1989/>

Source : www.Sourds.net, portail d'information sur les sourds.

Durée : 3 minutes 25

Annexe 2

Sujet de la deuxième épreuve d'admission :

CAPES EXTERNE / TROISIEME CONCOURS DU CAPES LANGUE DES SIGNES FRANCAISE
Session 2022
Épreuve d'entretien - 2^e partie

Mises en situation d'enseignement

Présentation de la situation

Vous travaillez à la fois dans un collège avec des élèves L1 en 6^{ème} et 5^{ème} (élèves en inclusion dans des classes ordinaires au sein du pôle d'enseignement pour jeunes sourds) et dans un lycée avec des élèves L2 (tous les niveaux). Vous souhaiteriez trouver le moyen de créer du lien entre certains de vos élèves L1 et les élèves L2 de lycée autour de la pratique de la langue.

Questions

- *Quel(s) projet(s)/ activité(s) pourriez-vous mettre en place ?*
 - *À travers cette proposition, quel(s) objectif(s) ?*
 - *Dans quelle mesure cela peut-il avoir un impact ou non sur la visibilité de la LSF et/ou de la présence d'élèves signants dans vos établissements ?*
-

Mises en situation professionnelle en lien avec la vie scolaire

Présentation de la situation

Vous êtes professeur des classes du pôle d'enseignement pour jeunes sourds. Après la fin des cours, en sortant de l'établissement, vous traversez un parking public et apercevez un de vos élèves de 4^{ème} en train de fumer du cannabis. Il est aussi votre filleul.

Questions

- *Comment réagissez-vous face à cette situation ?*
- *En parallèle, une sensibilisation à l'addiction auprès de tous les élèves est-elle une opportunité ?*

Annexe 3

Bibliographie-Sitographie

I- Linguistique, littérature, histoire et culture des sourds

BACRY Patrick : *Les figures de style*, Belin, 2000

BRUNEL Philippe et al : *Histoire de la littérature française*, Bordas, 1986.

CANTIN Angélique, CANTIN Yann, *Dictionnaire biographique des grands Sourds en France (1450-1920)*, Archives et Culture, 2017

CANTIN Yann, *La communauté sourde de la Belle Epoque*, Archives et Culture, 2018

CUXAC Christian (dir.), *Les langues des signes, une perspective sémiogénétique, Acquisition et Interaction en Langue Etrangère*, n° 15, 2001 [<http://aile.revues.org/73>]

CUXAC C. et ANTINORO-PIZZUTO, E., 2010, « Emergence, norme et variation dans les langues des signes : vers une redéfinition notionnelle », in B. Garcia et M. Derycke (dir.), *Sourds et langue des signes. Norme et variations*, revue Langage et Société, n° 131, mars 2010, 37-53.

DUPRIEZ Bernard : *Gradus, Les procédés littéraires*, Christian Bourgeois, 1984

ENCREVE, Florence, 2012, *Les sourds dans la société française au XIX^e siècle. Idée de progrès et langue des signes*, Grâne: Créaphis.

GARCIA Brigitte et ENCREVE Florence, 2013. « La langue des signes française », *Histoire sociale des langues de France*, éd. Georg Kremnitz, 619-629. Rennes: Presses universitaires de Rennes.

MILLET Agnès, 2019, *La grammaire descriptive de la Langue des signes française, dynamiques iconiques et linguistique générale*, éd. UGA, 2019

SABRIA, Richard (dir.) : *Les langues des signes (LS) : recherches sociolinguistiques et linguistiques*, Revue Glottopol, Université de Rouen, n° 7, janvier 2006

STALLONI Yves : *Les genres littéraires*, A. Colin, 2005

STALLONI Yves : *Ecoles et courant littéraires*, A. Colin, 2009

II- Didactique des langues

CONSEIL DE L'EUROPE : *Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues : apprendre, enseigner, évaluer*, Didier, 2000, en ligne : <https://rm.coe.int/16802fc3a8>

Volume complémentaire avec de nouveaux descripteurs : <https://rm.coe.int/cadre-europeen->

[commun-de-referance-pour-les-langues-apprendre-enseigne/1680a4e270](http://www.legifrance.gouv.fr/commun-de-referance-pour-les-langues-apprendre-enseigne/1680a4e270)

PUREN Christian, site d'information et de formation en didactique des langues et cultures

<http://www.christianpuren.com/>

III- Préparation aux exercices du concours

TON THAT Thanh-Vân : *La composition française*, Ellipses 2015

IV- Textes officiels, programmes, ressources et rapports du jury

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

- Arrêté du 19 avril 2013, JORF n°0099 du 27 avril 2013 :
<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027361553&categorieLien=id>
- Programmes de langue des signes française (LSF), cycles 3 et 4 (en annexe de l'arrêté du 11 juillet 2017 fixant les programmes d'enseignement de la LSF à l'école primaire et au collège) :
https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000035427581
- Programme de Langue des Signes Française Langue première (LSF L1) au lycée d'enseignement général et technologique, Bulletin officiel n° 44 du 19 novembre 2020 :
https://cache.media.education.gouv.fr/file/44/57/8/ensel684_annexe1_1348578.pdf
- Programme de Langue des Signes Française Langue seconde (LSF L2) au lycée d'enseignement général et technologique, Bulletin officiel n° 44 du 19 novembre 2020 :
https://cache.media.education.gouv.fr/file/44/58/0/ensel684_annexe2_1348580.pdf
- Vidéos de présentation en LSF des programmes pour l'école primaire et le collège (cycles 1, 2, 3 et 4) :
<https://eduscol.education.fr/pid39261/langue-des-signes-francaise.html>
- Rapports du concours :
<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid34315/se-preparer-pour-les-concours-second-degre-jurys.html>
- Site du concours Capes LSF, CRDP de Versailles www.capes-lsf.ac-versailles.fr
- Programmes des collèges dans les diverses disciplines :
http://www.education.gouv.fr/cid81/les-%20programmes.html#De_nouveaux_programmes_pour_la_rentree_2016
- Programmes des lycées :
<https://eduscol.education.fr/pid39038/programmes-et-ressources-voies-generale-et-technologique.html>